

COLLEGE EDOUARD BRANLY  
8 rue Baüyn de Perreuse  
94130-NOGENT SUR MARNE

Tel : 01 48 73 22 12  
Fax : 01 48 73 74 03  
Mail : [ce.0941599c@ac-creteil.fr](mailto:ce.0941599c@ac-creteil.fr)  
Site : <http://branlynogent.free.fr>



Collège Antoine WATTEAU  
58 rue Théodore Honoré  
94130 NOGENT SUR MARNE

Tel : 01 48 76 99 06  
Fax : 01 48 76 29 56  
Mail : [ce.0941091a@ac-creteil.fr](mailto:ce.0941091a@ac-creteil.fr)  
Site : <http://www.antoinewatteau.fr>

Nogent, le 16 novembre 2018

## INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES DE CM2

Les Collèges E. Branly et A. Watteau de Nogent offrent une opportunité de cursus international en Anglais dès la classe de 6<sup>ème</sup>.

Cette section s'adresse à des élèves bilingues, appartenant à des familles anglophones, mais aussi à des élèves ayant eu l'opportunité de séjourner dans un pays anglophone ainsi qu'à des élèves présentant d'excellentes aptitudes en anglais.

Les candidats pour la section internationale doivent en outre être très motivés pour approfondir leur niveau de langue et de culture britannique. En effet, en plus des cours de langue des heures sont dispensées en anglais, en littérature et en histoire et géographie. Cet enseignement représente 5 heures hebdomadaires supplémentaires.

Les élèves ont la possibilité en fin de 3<sup>ème</sup> de présenter le DNB *Option Internationale* et de poursuivre éventuellement en lycée.

Les parents des élèves de CM2 intéressés par une entrée en 6<sup>ème</sup> internationale anglais, doivent adresser à Mme la Principale adjointe du collège E. Branly, **au plus tard le lundi 4 février 2019**, les documents suivants :

- Fiche d'inscription, téléchargeable sur le site de chacun des deux établissements ;
- Avis motivé du Directeur, de la Directrice d'école, téléchargeable sur le site de chacun des deux établissements ;
- Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour l'année de CM1 ;
- Photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour le 1<sup>er</sup> trimestre de CM2 (ou 1<sup>er</sup> semestre dès que possible)
- Lettre de motivation de la famille.

Les candidats seront ensuite convoqués par courrier ou par mail pour passer l'examen d'entrée qui se déroulera en deux temps **au collège E. BRANLY**,

- **Le mercredi 13 mars 2019 de 8h30 à 10h** : écrit d'admissibilité ;
- **Le mercredi 3 avril 2019 au matin** : oral pour les élèves admissibles.

Le nombre de places étant limité pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> internationale, c'est la commission d'admission départementale qui validera l'affectation définitive des élèves dans l'un des deux collèges.

Les résultats seront communiqués aux familles au moment des affectations début juin 2019.

**Nous vous précisons que le recrutement de cette section est soumis à sectorisation pour les Nogentais, c'est-à-dire en fonction de l'adresse. Pour les élèves hors secteur, compléter le document « demande d'affectation hors zone géographique » à se procurer auprès du directeur d'école. Indiquer la mention \* collège Branly\* ou \*collège Watteau\* dans la case « collège sollicité ». ). Les élèves hors Nogent seront affectés par la direction Académique sur l'un des deux collèges en fonction des places disponibles.**

**Pour les Nogentais, notez bien que l'obtention d'une dérogation fait perdre le bénéfice de l'admission en section internationale.**

Aucune session de remplacement ne sera organisée.

Bien cordialement,

Collège E. Branly  
La Principale Adjointe

S. LEGUY

Collège A. Watteau  
La Principale

L. CHARBEY